



HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

Objectif de la formation

A l'issue, les apprenants connaîtront les principaux éléments constitutifs du harcèlement et pourront faire la différence entre harcèlement et agissements sexistes. De plus, ils connaîtront les acteurs internes et externes à contacter.

Public cible

Tous publics
Intervenants extérieurs
souhaitant se former

4 à 12 participants

Prérequis

Aucun prérequis

Durée

3 heures 30

Références

Art L1153-5-1 et L2314-1
du Code du Travail

Contenu indicatif

- Rappels législatifs
- Les RPS
- Définition du Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes
- Informer, détecter, orienter & aborder
- Gérer un signalement et accompagner la victime
- Focus employeur / Focus victimes et témoins

Encadrement

- Formateur RSST et Prévention des RPS

Moyens d'animation

- Apport de connaissance
- Echanges interactifs
- Ludopédagogie
- Mise en situation

Evaluation

- Formative et continue par mise en situation

Obtention finale

- Certificat de réalisation